

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 - Agrément E2306100040 - SIRET 39215531300068

22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 - Agrément E2301400060 - SIRET 39215531300027

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS -

02.33.14.39.18 - Agrément E2306100020 - SIRET 39215531300019

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de Région Normandie CODE APE 8558Z - accueil@bigotformation.fr - site internet : http://www.bigot-formation.fr



PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Parcours théorique

EPREUVE DU CODE DE LA ROUTE pour tout permis :

La formation théorique qui porte sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivi à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite en autonomie avec un support média tel une BOX ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Plusieurs thèmes sont proposés à savoir :

- dispositions légales en matière de circulation routière (vitesse...)
- le conducteur (alcool et stupéfiants, influence des distracteurs...)
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- porter secours
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule (port de ceinture de sécurité)
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

EPREUVE HORS CIRCULATION pour permis BE / C / CE / D :

La formation sera ciblée sur plusieurs points évoqués lors de l'examen du permis de conduire à savoir :

- Les interrogations écrites*
- Les interrogations orales*
- Les socles 1 et 2*
- Les thèmes tirés au sort* à savoir :
 - Documents de bord, triangle, extincteur
 - Feux, dispositifs de contrôle, accessoires
 - Niveaux, glaces rétroviseurs, essuie-glaces
 - Pneumatiques, roues, suspension, direction
 - Caractéristiques du véhicule, places, disques...
 - Transport de marchandises
- Les exercices de maniabilité (manœuvre effectuée par vos soins au volant du véhicule) selon la catégorie choisie *en cours collectif

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené de façon progressive à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute;
- de nuit (leçons prises en hiver) ou dans un environnement dégradé.
- par tout type de temps (pluie, brouillard...)

Un voyage école pour les permis VOITURE/MOTO peut vous être proposé. En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, d'utiliser un GPS pour les formations en dehors des permis MOTO et AM, de favoriser l'autonomie, d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Pour la partie conduite, la formation est basée sur les compétences composées de 3 ensembles évaluées lors de l'examen au permis de conduire BE / C / CE / D :

- Connaître et maîtriser son véhicule
- Appréhender la route
- Partager la route avec les autres usagers.

5 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition de ses compétences à la conduite. Elles détaillent pour chaque compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux que l'élève doit acquérir tout au long de sa progression.

Pour chaque compétence associée l'élève dispose d'auto-évaluations dans son livret d'apprentissage dématérialisé ; le formateur évalue l'élève selon des critères et des conditions de réussite qu'il doit lui préciser.

Les évaluations du formateur doivent permettre à l'élève de mesurer sa réussite et d'apprécier sa progression selon la variété des situations de conduite.

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, le formateur peut alors présenter l'élève aux épreuves du permis de conduire.

SUIVI PÉDAGOGIQUE APPLICATION A TÉLÉCHARGER :

Codes Rousseau Élève





